

Négociations Annuelles Obligatoires 2025

La réunion initialement prévue le 14 janvier qui a été boycottée par l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives au niveau de DIS (**CFDT**, CFE-CGC, CFTC et FO) s'est finalement tenue aujourd'hui.

Après avoir exposé nos revendications pendant plus d'une heure, la Direction nous a fait les propositions suivantes :

<u>Mensuels</u>	Salaire de base <= 2700	2,70 % • Augmentation générale : 1,70 % • Augmentation individuelle : 1,00 %
	2700 < Salaire de base <= 3200	2,40 % • Augmentation générale : 1,40 % • Augmentation individuelle : 1,00 %
	Salaire de base > 3200	2,10 % • Augmentation générale : 1,10x % • Augmentation individuelle : 1,00 %
<u>Ingénieurs & cadres</u>	NR7 à NR10	Augmentation individuelle : 2,00 %
	NR11	Augmentation individuelle : 1,40 %

Les budgets ci-dessus incluent les 0,10 % au titre des promotions, mobilités et ajustements

marché. Mesures complémentaires :

- Budget de 0,15 % pour l'égalité F/H qui sera dépensé intégralement
 - Pour les cadres
 - 10 % au maximum de cadres non augmentés
 - Politique salariale applicable au 1^{er} mars avec effet rétroactif au 1^{er} janvier
- ⇒ Budget global de 2,00 % de la masse salariale auquel il faut ajouter les 0,15 % pour l'égalité F/H.

La nouvelle proposition de la Direction n'est toujours pas à la hauteur des revendications de la **CFDT et des attentes des salariés. En effet, le budget global présenté ce jour n'est toujours pas digne des résultats et des capacités du Groupe et ne permet pas de récompenser les salariés à la hauteur de leurs efforts et de leur investissement.**

L'ensemble des Organisations Syndicales ont donc décidé de mettre fin à ce simulacre de NAO.

Nous invitons les salariés à nous soutenir massivement lors des AG qui seront organisées dans les prochains jours dans tous les établissements DIS.

Comme convenu lors de nos derniers tracts, nous vous invitons à visionner la dernière petite vidéo suivante qui vous présente quelques une des revendications de la **CFDT** au niveau du Groupe : <https://youtu.be/Zj0KCPHLkM>.

Récapitulatif des négociations passées

- 12 décembre 2024 : la **CFDT** est la seule Organisation Syndicale à avoir quitté la négociation et ne pas avoir participé à la discussion sur la répartition du budget
- 08 janvier 2025 : toutes les Organisations Syndicales ont quitté la négociation après l'annonce des chiffres par la Direction
- 14 janvier 2025 : boycott de la réunion par toutes les Organisations Syndicales, réunion reportées
- 21 janvier 2025 : toutes les Organisations Syndicales ont quitté la négociation après l'annonce des chiffres par la Direction